

# POURQUOI L'ÉLECTEUR CATHOLIQUE VOTERA BLANC LE 6 MAI ?

Voter engage à approuver une personne et, approximativement, ce qu'elle propose. Si quelque chose s'oppose gravement à l'enseignement du Christ et de son Église, c'est entièrement mauvais, et on ne peut invoquer le moindre mal sans pécher.

**M. Sarkozy**

**Mme Royal**

## AVORTEMENT-CONTRACEPTION

« Le droit à l'avortement est reconnu par la loi. »  
« Il n'y a pas assez d'infrastructures et de personnels, les temps d'attente sont trop longs. »  
« Il faut que l'information sur la contraception soit meilleure. (...) La loi de 1967 sur la contraception a autorisé à la fois l'usage des contraceptifs et la diffusion de l'information sur la contraception. Cette loi a beaucoup contribué à l'émancipation des femmes car c'est à l'occasion de cette information que de nombreuses femmes ont pris conscience qu'elles avaient le droit de connaître et de maîtriser leur corps. »

À Simone Veil, « image de la morale », : « Si je suis élu président de la République, chère Simone Veil, je serai fidèle au combat pour les femmes françaises qui a été le vôtre. »

« Moi je tiens aussi à l'héritage de Mai 68 pour, comment dirais-je, les libertés, la créativité, et en particulier pour les droits des femmes (...) et l'accès à la contraception qui est quand même issu aussi de Mai 68, ainsi qu'à l'IVG. »

Elle salue le combat « du manifeste des 343 salopes »

En 2000, elle promeut la distribution gratuite de la pilule du lendemain aux jeunes filles dans les collèges et les lycées.

Son Pacte Présidentiel propose la gratuité de la contraception pour les jeunes femmes de moins de 25 ans.

## EUTHANASIE

Nicolas Sarkozy a fait un pas, le 11 février dernier, vers une prise de position en faveur de l'euthanasie, en argumentant sur le fait qu'« il y a des limites à la souffrance » de l'être humain.

« Je suis pour le respect de la vie, dans la mesure où la souffrance ne rend pas la vie impossible. Il y a des limites à la souffrance humaine. Mais je ne pense pas que cette question se règle par une loi. »

« Je veux que l'on fasse confiance au dialogue. C'est au patient, à sa famille et au corps médical de trouver la solution la plus adaptée. Je pense qu'il faut donc laisser une zone de liberté. »

Elle se dit favorable à l'euthanasie, sous le prétexte d'« apaiser les souffrances les plus intolérables »

« Je crois que dans le respect des personnes, il faut faire ce qu'on fait d'autres pays européens, ouvrir le débat et mettre en place une législation qui permette d'apaiser les souffrances les plus intolérables. Et ça se fera en toute démocratie, en toute transparence avec des débats avec les associations de malades, des associations des médecins bien évidemment, des associations d'usagers de l'hôpital donc l'ensemble des parties prenantes autour de ce problème là, sera conduit à venir débattre et le Parlement sera saisi d'un texte de loi. »

**M. Sarkozy**

**Mme Royal**

## RECHERCHE SUR LES EMBRYONS HUMAINS

Signature du décret n° 2004-1024 du 28 09 2004 relatif à l'importation à des fins de recherche de cellules souches embryonnaires, aux protocoles d'études et de recherche et à la conservation de ces cellules et portant application des dispositions de l'article 37 de la loi n° 2004-800 du 6 août 2004 relative à la bioéthique.

Signature du texte de loi du 6 Août 2004 sur les lois de bioéthique.

Elle demande aujourd'hui la révision de ce texte en vue d'un assouplissement.

## HOMOSEXUALITÉ

« L'union civile est dans le projet de mon parti. (...) La majorité, je l'aurai. »

« L'amour hétérosexuel n'est pas supérieur à l'amour homosexuel. (...) Je suis donc pour une union civile qui ne passe pas par le greffe du tribunal d'instance, mais par la mairie. (...) Je vais ajouter ceci que je n'ai jamais dit encore : cette union civile, à la mairie, entraînera une égalité fiscale, sociale, patrimoniale totale avec les couples mariés (...) ».

Il regrette son vote contre le Pacs : « On s'est trompé ».

Il dit avoir favorisé l'évolution de l'UMP sur cette question, condamne sans appel le député Christian Vanneste, jugé pour avoir estimé l'homosexualité inférieure à l'hétérosexualité. »

Il propose, en matière d'homoparentalité, un « statut de beau-parent » pour « ouvrir les choses »...

Quant à « la lutte contre l'homophobie », il se félicite de l'avoir incluse en 2002 à la création de la Halde (Haute autorité de lutte contre la discrimination et pour l'égalité des droits).

Sur ce sujet, il propose deux façons d'agir : « des sanctions immédiates et très sévères » et une politique éducative allant dans le même sens : « Tout ce qui peut être fait à l'école pour expliquer que la différence est une richesse et pas un risque, je le favoriserai ».

« L'ouverture du mariage aux couples de même sexe est dans le projet du PS. »

Elle se déclare en faveur du mariage et de l'adoption pour les couples homosexuels.

Fait nouveau, elle se prononce en faveur de leur accès à la procréation médicalement assistée (PMA).

« Derrière la question du mariage, il y a la question essentielle des discriminations au sein de la République ». « Cela signifie que l'homosexualité n'est plus en marge, et que les homosexuels ne sont plus considérés comme des citoyens de seconde zone. »

« Que les parents soient homosexuels ou hétérosexuels, l'adoption, c'est avant tout un projet familial. Ce qui compte, c'est la qualité de ce projet. »

« Sur les autres points, je rappelle mon accord avec le fait qu'une réévaluation de la loi de bioéthique soit opérée au regard de la demande d'accès des couples de femmes à l'assistance médicale à la procréation. »

« Je pense également, conformément aux engagements pris au nom du Parti socialiste par son Premier secrétaire, que les conditions de changement d'état civil pour les personnes transsexuelles doivent être améliorées de façon à faire coïncider assez rapidement identité de genre et identité légale. »

**L'avortement, la contraception, l'euthanasie, la recherche actuelle sur les embryons humains, l'homosexualité pratiquée et affichée s'opposent à la vie humaine et à la vie de Dieu. Ces pratiques ne peuvent donc absolument pas être approuvées par un catholique. Le 6 mai : votez blanc !**